



CHARTRE COMMUNALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DURABLE

Les ajouts en bleu et italique sont là pour rappeler ce que nous avons entrepris dans ces domaines et où nous en sommes actuellement.

1 BIODIVERSITE, LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS

Dans le cadre de la création de la zone du Grand Tilleul, la commune a mis en place des actions pour préserver la biodiversité de ce site, avec notamment un soin particulier apporté pendant la phase de chantier et un traitement qualitatif des espaces verts de la zone. De plus la commune s'est engagée à mettre en œuvre des mesures compensatoires comme la replantation d'arbres le long de l'Eygues.

Par ailleurs, la commune a mené, en partenariat avec les entreprises du nyonsais, un travail pour la suppression des différentes pré-enseignes de la ville pour lutter contre la pollution visuelle que cela pouvait induire.

1.1 Poursuite de la démarche vers 0% de produits phytosanitaires

Travail avec les services sur l'entretien et l'aménagement du cimetière.

Cette démarche a été entamée en 2009, elle nous a permis de réduire drastiquement notre utilisation de produits phytosanitaires.

Il apparait que la meilleure alternative au désherbage est de couper l'herbe plutôt que d'essayer de l'arracher.

La démarche environnementale de la commune lui a d'ailleurs permis d'obtenir le premier prix départemental du jury des villes et villages fleuris trois années d'affilées.

1.2 Gestion du patrimoine arboré

Création d'un guide des bonnes pratiques sur les chantiers. Ce guide pourra être joint à nos marchés.

Communiquer auprès des administrés sur les pratiques de bonne gestion du patrimoine arboré (espèces endémiques, techniques, ...)

La Commune effectue des contrôles réguliers de l'état sanitaire de son patrimoine arboré.

En cas de nécessité sanitaire ou de mise en danger des personnes ou de biens, la commune effectuera l'arrachage de ces arbres. Elle a adopté comme principe de remplacer chaque arbre supprimé.

1.3 Renforcer le tri des déchets dans le fonctionnement des services de la Mairie

Hôtel de Ville : tri des papiers

Maison des Sports et Maison de Pays : faciliter le tri des déchets pour les usagers de ces bâtiments

1.4 Poursuivre la lutte contre les espèces invasives

Lutte contre la prolifération du moustique tigre et de l'ambroisie.

Planter des gîtes à chauve-souris pour participer à la lutte contre le moustique tigre.

La commune a mis en place depuis plusieurs années différents moyens de lutte contre l'ambroisie. Le dernier en date est l'organisation de journées citoyennes pour l'arrachage de cette plante.

1.5 Poursuite de la lutte contre les pollutions visuelles

Travail sur la signalétique et sur les enseignes de la commune.

Aménagements des points de collecte des ordures ménagères.

La commune procède systématiquement à l'enfouissement des réseaux secs lors des travaux de voirie. Elle continuera ces enfouissements lors des nouveaux travaux.

Elle a par ailleurs réaménagé les points de collecte d'ordure ménagère de la digue et de la Maladrerie.

L'EAU

2.1 Réduction des consommations

Travail sur la réduction des consommations des sites de la Mairie.

Encadrement du nouveau contrat d'affermage.

La Mairie effectue une surveillance continue de son réseau d'eau potable. Elle a déjà mis en place plusieurs mesures qui ont permis d'augmenter régulièrement le rendement de ce réseau. Elle suit aussi de près ses propres consommations, notamment grâce à la mise en place récente d'une télégestion de 5 sites les plus consommateurs.

2.2 Qualité de l'eau et prévention des pollutions

Continuer la surveillance de la qualité de l'eau sur les différents captages de la commune.

Faire le point sur les évaluations existantes de la qualité de l'eau de l'Eygues.

2.3 Poursuite du renouvellement des réseaux d'eau potable

En fonction du programme de travaux de voirie, les réseaux d'eau potable sont remplacés.

2.4 Extension du réseau d'assainissement vers le quartier des Essailons

L'ÉNERGIE

3.1 Réduction des consommations

Travail sur la réduction des consommations liées à l'éclairage public. Convention avec Énergie SDED.

Suivi des consommations et mise en œuvre de solutions en fonction des résultats. Se rapprocher des usages pour augmenter l'efficacité des investissements.

La commune a mis en place, chaque année, différentes actions afin de réduire ses consommations. Les consommations des bâtiments ont diminuées en conséquence.

3.2 Développement des énergies renouvelables

Développer l'énergie solaire : mise en place de centrales photovoltaïque sur un bâtiment communal.

4 TRANSPORTS ET ACCESSIBILITE

4.1 Mise en accessibilité des ERP

Mise en œuvre du programme de mise en accessibilité des bâtiments

La commune s'est dotée d'une commission accessibilité depuis 2006. Elle a déposé une programmation pour la mise en œuvre de l'accessibilité dans ses bâtiments, programmation qui a été validée par le Préfet.

4.2 Mise en accessibilité de la Voirie.

Mise en œuvre progressive du PAVE.

La commune améliore progressivement l'accessibilité des voiries et espaces publics.

4.3 Développement de modes de déplacements doux

Équipement de la commune en véhicules électriques,

Création d'une gare routière,

Création d'une liaison vers Avignon.

Le service de navette gratuite Nyons Bus est entièrement pris en charge par la commune. Cette navette connaît un succès grandissant.

La commune va accueillir deux bornes de recharges pour véhicules électriques.

5 L'ECO-CITOYENNETE

5.1 Sensibilisation de la population

Chaque point de cette Charte s'accompagnera d'un volet sensibilisation, notamment grâce aux outils de communication de la commune (Nyons Info, Newsletter, ...)

Le journal municipal Nyons Info contient une rubrique consacrée au développement durable de la commune. La commune communique aussi régulièrement à travers ses autres outils sur les actions qu'elle mène.

5.2 Création et gestion de jardins familiaux

Les jardins nyonsais familiaux ont été créés en 2016, la Mairie continue à œuvrer pour leur gestion et équipements.

5.3 Travail avec l'espace jeunesse

Organisation de journées citoyennes en partenariat avec l'espace jeunesse.

Des journées de ramassage de déchets ont été organisées par l'espace jeunesse pour sensibiliser les plus jeunes à cette thématique. Cela a permis de retirer une quantité importante de déchet des différents sites visités.